

## La culture du chanvre à Fouqueure immortalisée dans les "oppressions" de voyage de Jacques Pingot

La culture des céréales et de la vigne sur les flancs caillouteux de nos coteaux et celle des oignons, des haricots, du chanvre et du lin dans nos fertiles marais de la vallée de l'Aume furent, pendant des décennies, les principales ressources du Pays d'Aigre.

Si, d'un côté, nous connaissons, avec précision, les diverses pratiques viticoles, grâce à une étude réalisée en 1864 - 65 par Emile JOBIT, propriétaire à Tusson, de l'autre nous ne possédons que peu d'écrits, de témoignages et à ce jour aucun document iconographique sur la récolte du chanvre et du lin dans notre région aigroise.

A l'inverse de la vigne qui continua son petit bonhomme de chemin, ces deux plantes textiles disparurent de nos marais au tout début du XX<sup>e</sup> siècle, supplantées par l'arrivée sur le marché des fibres de coton, de sisal de jute et de nylon.

L'un des rares témoignages écrits que nous possédons sur la culture du chanvre dans notre canton est celui de Pierre-Charles CLUZEUX, instituteur à Saint-Fraigne puis clerc d'huissier et clerc de notaire à Aigre vers 1850, qui composa un poème en patois angoumois : **Les Oppressions de Voyage de Jacques PINGOT d'Aigre à Luxé**.

Dans ses notes rétrospectives sur Ruffec et ses environs, Alexis FAVRAUD qualifie ce poème « *de véritable petit chef-d'œuvre de naïveté, de malice et d'exactitude* ».

CLUZEUX voulut célébrer l'arrivée du chemin de fer dans notre contrée : « *j'en conv'nons, quiau ch'mind'far..., je ne révisions qu'à l'y...* ». La section de la ligne Poitiers-Angoulême venait d'être ouverte au public le 18 juillet 1853.

Dans le journal l'Observateur de Ruffec du 13 avril 1856 on peut lire : « cette bluette campagnarde, pleine d'originalité, de bons mots et de plaisanterie bouffonnes, contient sept cents vers alexandrins. Nous allons sous peu la publier en une jolie brochure ».

Le 18 mai 1856 dans ce même journal nous trouvons l'insertion suivante : « *à peine avons-nous annoncé la mise en vente de la brochure intitulée - Les Oppressions de Voyage de Jacques PINGOT d'Aigre à Luxé -, que la moitié des exemplaires a été enlevée... quelques exemplaires sont encore en notre possession nous nous proposons d'en faire une seconde édition* ».

Dans l'Observateur du 3 août 1856 notre poète reconnaît « *l'accueil bienveillant que le public a réservé à la première partie de son œuvre et décide de livrer à l'impression un second ouvrage dont le titre sera : Nouvelles Impressions de Voyage de Jacques PINGOT d'Aigre à Angoulême. Ce nouveau poème que nous allons livrer au public contiendra deux milles vers ! Cette seconde partie n'est plus comme la première où PINGOT, villageois naïf quitte son hameau pour la première fois. Cette fois-ci notre héros se permet d'aborder la satire, d'effleurer l'épigramme, de fustiger le vice...* »



Laissons la parole à Jacques PINGOT qui dans « Oppressions de voyage d'Aigre à Luxé » nous décrit avec humour le broyage du chanvre à Fouqueure au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle :

O l'avait mé d'six mois qui r'mettions d'jour en jour  
D'aller un d'quiés matins à Luxé fére un tour.

• • •

J'en conv' nons, quiau ch'mind'far nous donnait pretan-  
Je ne révisions qu'à l'y, j'en avions la migraine, (taine,

• • •

Enfin un bias matin que la lune était bonne,  
J'nous endimanchions sans ren dire à persoune,

• • •

J'arrivions à temps pre prendre noutre pliace  
Chez moussieu Paillassoux, voure o couch' l'onibus.

• • •

J'étions vraiment tout fiar d'aller en diligence.  
Te v'là lancé, Pingot, bon vent et bounne chance !

• • •

J'étions endimanché dans dau bias drap d'Albeu,  
Et j'avions sur la tête un grand chapias tout neu ;  
A nout'cou je portions une fine cravate  
Que j'étreinions quiau jour, de couleur écarlate ;  
Mé c'quo l'avait de meux c'est que, dans nout'gousset,  
Sartains petits jaunés qui comptant jusqu'à sept,  
Et que depeux trois mois je gardions en cachette,  
Se trouvant tous grenauds dans ma p'lite pochette.

• • •

Mé lessons quieu d'couté, parlons de nout' voyage.

• • •

Tout en jasant ainsi j'arrivions à Fouqueure,  
Qui n'a ren de curieux, so n'est tout l'attirail  
Quo faut aux habitants pre breger lau râpail.  
Les breges, les mâchours faisant un teu tapage  
Qu'un étranger crérait que l'enfer déménage,  
Et que tout l'univers est en boul'versement ;  
Je sommes ben sartain que si l'gouvernement  
Passait serment un cot dans quiau lieu détestable,  
Lienverrait pre trejou tous ses mâchours au diable,  
Et liarait ben raison, car tout quiel arsenal  
De tic-toc, de tic-tac, fait un brut infernal  
A vous rendre pu sourd quo n'est un pot de terre.  
Vous n'entenderiez pas le pu grous pet d' tounnère  
Au mitant d' quiau sabat quo fait quiéls outils.  
La dam' dont j'ons parlé, entendant quiau cliq'tis,  
Et n'ayant jamés vu d' manigances pareilles,  
Disait qu'o l'y cassait le tompon daux oreilles.  
J'la cruyons sur parole et sans certificat,  
Attendu que j' savons que l' sexque est délicat,  
Et que le moindre brut ben souvent le constarne.  
Mais j' nous étions sauvés et je véyons la Tarne.



**La Talonnère : four utilisé pour le séchage du chanvre et la cuisson du pain - Photo - D. GAUTIER**



**Broyage du chanvre : Mâchour provenant de La talonnère et conservé au Musée de Tusson - Photo - D. GAUTIER**

Les lecteurs en conviendront, PINGOT exagère ! Fouqueure n'était point « *l'enfar* », ni un « *lieu détestable* ». Tout en accordant la rime de ses vers, CLUZEUX voulut insister sur l'importante production de cette plante dans une commune bordée au sud par de nombreuses chenevières et linières, importante production déjà attestée en 1779 par l'ingénieur MUSNIER dans son ouvrage sur l'Angoumois et confirmée dans la Statistique de QUENOT en 1818.

En leur temps les œuvres de Pierre-Charles CLUZEUX furent largement commentées dans la presse et les ouvrages d'histoire locale.

Nous citerons pour mémoire :

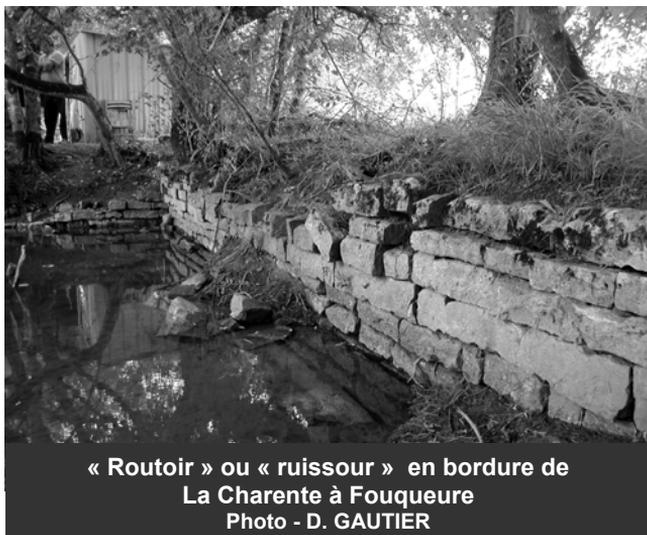
L'Observateur de Ruffec, année 1855 et suivantes - Le courrier de La Rochelle, 1859 - Notes Rétrospectives sur Ruffec et ses Environs par A. FAVRAUD, 1897 - Les Aires Morphologiques des Parlers Populaires du Nord-Ouest de l'Angoumois par A.L. TERRACHER, 1914.

TERRACHER, éminent linguiste, professeur à l'université de Liverpool, mentionne dans son étude (page 56) « *on n'a que fort peu publié de documents en patois angoumoisins du XIX<sup>e</sup> siècle* ».

La librairie PICAT imprima entre 1856 et 1882, 5 éditions des Impressions de Voyage de Jacques PINGOT ; les premières éditions étaient considérées en 1897 comme introuvables.

Par les considérations qui viennent d'être évoquées les passionné(e)s d'histoire locale comprendront toute la richesse linguistique et l'intérêt ethnographique des œuvres de Pierre-Charles CLUZEUX qui fut avec BURGAUD des MARET de Jarnac, Marc MARCHADIER de Cognac, J. CONDAT dit Chapelot de Vindelle et quelques autres, nos patoisants de la première heure.

**Dominique GRANDJAUD**



« Rouitoir » ou « ruissour » en bordure de  
La Charente à Fouqueure  
Photo - D. GAUTIER

### **La culture du chanvre à Fouqueure** Témoignages recueillis en août 2002

Par l'entremise de sa fille Mme PANISSAUD, nous avons récemment rencontré à La Talonnière Mme Odette SAUVIGNON, native de ce village et âgée de 90 ans.

Elle se souvient d'avoir vu dans sa jeunesse un voisin du nom de MAROT ensemercer du chanvre dans son jardin puis le broyer à l'aide d'un « *mâchour* ». Mme PANISSAUD nous montra deux fours qui se trouvaient à peu de distance l'un de l'autre et nous indiqua l'emplacement de deux autres. Mme SAUVIGNON nous confirma que ces fours servaient à faire sécher le chanvre quand celui-ci venait d'être roui ; son père avait coutume de raconter que le nom de ce hameau était lié à l'action de talonner (?) le chanvre.

Puis nous sommes allés voir M. BABIN qui nous fit découvrir, sur un terrain lui appartenant, un ancien « rouitoir », maçonné et pavé, situé en bordure de la Charente au lieu dit Les Grands Essarts.

De chaque côté de ce « rouitoir », nous avons aperçu, au fond de l'eau des vestiges de maçonnerie laissant supposer l'existence de plusieurs constructions similaires.

**Dominique GRANDJAUD - Dominique GAUTIER**